

# CAP

# Électricien

Le titulaire du CAP Électricien intervient sur un large éventail dans le domaine du bâtiment (bureaux, logements neufs, immeubles..).

Durée : 2 ans

Stage : 14 semaines

Concevoir des schémas d'équipement en respectant les normes

Réaliser les raccordements en respectant les schémas

Commander le matériel chez les fournisseurs

Vérifier le bon fonctionnement d'une installation en toute sécurité

Installer les différents appareillages

Effectuer un dépannage en respectant les consignes de sécurité

### Les Missions

## Contactez-nous !

 03 84 86 13 13

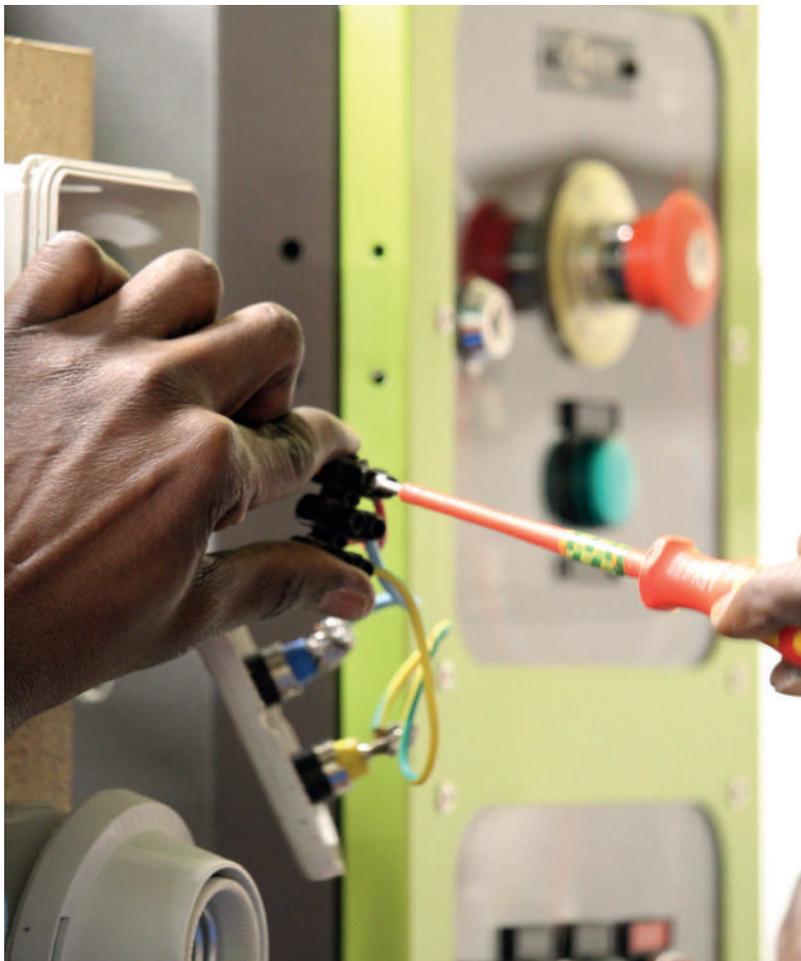
 255, rue Charles Ragmey - BP 30300  
39 015 LONS LE SAUNIER

 <https://lyc-lecorbusier-lons-le-saunier.eclat-bfc.fr/>

 ce.0390020k@ac-besancon.fr



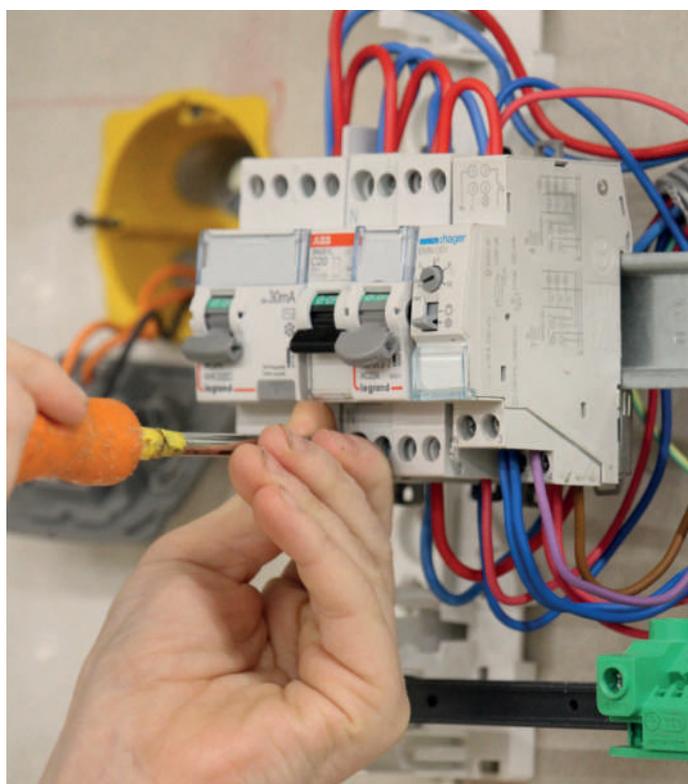
SCANNEZ-MOI !



## Poursuite d'études

Le titulaire du CAP peut intégrer directement une 2ème année de Bac Professionnel :

- **BAC PRO MELEC** (Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés)
- **BAC PRO ICCER** (Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables)
- **BAC PRO MEE** (Maintenance et efficacité énergétique)



## Contenu de la formation

Enseignement général : **12h /sem.**

Enseignement professionnel : **19h/sem.**

- Atelier et réalisation d'installations électriques
- Dessin industriel
- Gestion et organisation du poste de travail
- Prévention des risques, sécurité des personnels, des biens et de l'environnement..



## Débouchés & Emplois

Après un CAP, il est possible d'être recruté par une entreprise artisanale ou industrielle réalisant les installations électriques

Un électricien peut être chef d'atelier, contremaître, ouvrir sa propre entreprise...

- Électricien
- Monteur en réseaux de distribution
- Technicien